

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 3 décembre 2013

SÉANCE ORDINAIRE

Présents : Madame la Mairesse Nathalie Lévesque, Mesdames les conseillères Julie Mercier et Johanne Dubé, Messieurs les conseillers Robert Bérubé, Christian Dionne, Éric Lavoie et Benoit Fraser.

310.12.13

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 décembre 2013 soit accepté tel que présenté.

311.12.13

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013 soit adopté tel que présenté.

312.12.13

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2013 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

313.12.13

ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES FACTURES ADDITIONNELLES ET COMPTES À PAYER Réunion régulière – 3 décembre 2013		
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Élus	Allocations novembre 2013	2 304.21 \$
Frédéric Lee	Salaires sem du 27-10-2013 au 23-11-2013	2 862.55 \$
Employés municipaux	Salaires sem du 27-10-2013 au 23-11-2013	19 537.64 \$

REER employeur	Salaires sem du 27-10-2013 au 23-11-2013		667.25 \$
REER employés	Salaires sem du 27-10-2013 au 23-11-2013		667.25 \$
	Total:		26 038.90 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	No. Chèque	MONTANTS
AQLPA	Membership	4124	100.00 \$
École musique 3 Maisons	Don	4172	40.00 \$
Feuillet paroissial	Participation	4173	200.00 \$
Frédéric Lee	Frais de déplacement	4171	98.10 \$
Roxanne Carbonneau	Frais de déplacement	4175	33.20 \$
Bénévoles C. D'Anjou	Don	4174	100.00 \$
Station Plein Air	Quote-part	4117	6 666.66 \$
Station Plein Air	Commandite	4119	50.00 \$
Régie Inc. Kam. Ouest	Quote-part	4116	7 147.55 \$
Accès D			
Hydro-Québec	Lumières de rue	31816-31476	1 503.47 \$
Hydro-Québec	Garage	31816-46569	347.92 \$
Hydro-Québec	P1-P2	33109-20230	106.63 \$
Bell	Internet	33109-51021	30.99 \$
Hydro-Québec	Réservoir D'Anjou	31816-46569	610.04 \$
Bell	Chalet	33109-89459	133.74 \$
Bell	Télémetrie	33109-23404	84.58 \$
Bell	Télémetrie	33109-86242	84.58 \$
Bell	Internet	31015-58500	30.99 \$
Bell	Télémetrie	33109-86242	84.58 \$
Bell	Bureau	33109-86242	303.72 \$
Vidéotron	Tel. Bibliothèque	31816-68883	40.65 \$
CSST	Frais mensuels	31015-13615	941.79 \$
Revenu Canada	Remises fédérales	21015-13615	3 887.16 \$
Revenu Québec	Remises provinciales	21015-71182	8 572.11 \$
Cartes de crédit			
Guichet automatique	Encaisse Focus	Direction	240.00 \$
Poste Canada	Postage	Direction	18.81 \$
Bureau en Gros	Appareil photo	Direction	136.27 \$
Poste Canada	Postage	Direction	17.50 \$
Total chèques, Accès D et cartes de crédit :			31 611.04 \$
TOTAL SALAIRES			26 038.90 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ			31 611.04 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ			58 238.77 \$
GRAND TOTAL :			115 888.71 \$

Je soussigné, Frédéric Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 3 décembre 2013 et dont j'ai copie aux archives.

Frédéric Lee,
Directeur général

314.12.13

DISCOURS DE LA MAIRESSE

Rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Pacôme.

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Pacôme,

Afin de satisfaire aux directives du Ministère des Affaires municipales, en vertu de la loi et selon l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire un rapport sur la situation financière de la municipalité avant le dépôt du budget de l'année 2014.

Rapport financier 2012 (consolidé)

Recettes :	2 405 277 \$
Dépenses :	2 212 461 \$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales :	192 816 \$
Excédent de fonctionnement non affecté de l'exercice :	23 245 \$

Pour un surplus accumulé non affecté (consolidé) au 31 décembre 2012 de 26 812 \$

La dette à long terme de la municipalité (consolidée) au 31 décembre 2012 est de 4 897 420 \$ qui est la partie à la charge des contribuables tandis que la part des gouvernements est de 1 921 061 \$.

Rapport du vérificateur

Le dernier rapport du vérificateur mentionne que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité de Saint-Pacôme.

Programme triennal des dépenses et immobilisations qui se répartissent comme suit :

ANNÉES FINANCIÈRES	2014	2015	2016
Total des dépenses anticipées	80 000 \$	150 000 \$	160 000 \$

Au niveau des immobilisations au budget 2013, il était prévu les travaux suivants :

- Pavage et réfection des rues.
- Fin du prolongement aqueduc et égouts domestiques et pluviales de la rue de la Pruchière.
- Fenestration de l'édifice municipal et remplacement du système de chauffage.
- Agrandissement de la zone industrielle (demande d'exclusion d'environ 50 mètres sur toute la longueur du côté sud des entreprises actuelles.
- Prolongement d'aqueduc, égout et pluviale rue Garneau pour un nouveau développement résidentiel.
- Voir à la réalisation des plans et devis pour la construction d'une passerelle à l'ancien pont Hudon.
- Réfection d'une partie de la chaussée de la Côte de la Montagne
- Réfection d'une partie de la rue Galarneau.

Principales réalisations 2013 :

- Réalisation finale du prolongement des services d'aqueduc et d'égout et la réfection de la rue de la Pruchière (pluvial et structure de rue).
- Fin du remplacement de la fenestration de l'édifice municipal.
- Réfection d'une partie de la rue Galarneau.
- Réfection d'une partie de la rue Côte de la montagne.
- Amélioration de la sécurité pour le parc de l'action et ajout d'un nouveau module de jeu;
- Pavage des rues Meunier, Pruchière, Galarneau et du centre municipal;
- Isolation des conduites sur la rue Michaud;
- Finalisation du trottoir sur la rue Galarneau.

Orientations pour le prochain programme triennal d'immobilisations :

- Relier l'aqueduc des petites côtes au réseau municipal;
- Pavage de la rue Paquet;
- Pavage du secteur de la rue Grand-Maison;
- Entretien et pavage secteur Nord-du-Rocher;
- Mise à niveau des équipements d'aqueduc et égouts.

Résultat anticipé de l'exercice financier 2013

Le budget 2013 prévoyait des revenus et des dépenses équilibrées de l'ordre de 2 363 620.00 \$. Après 11 mois d'opérations, nous pouvons affirmer que nous avons administré selon les disponibilités budgétaires et qu'aucun déficit n'est actuellement anticipé.

Rémunération des élus

En vertu de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus(e)s municipaux, le présent rapport doit faire état du traitement des élus(e)s municipaux de la municipalité de Saint-Pacôme.

En voici donc les détails pour l'année 2013.

Rémunération du maire :		Rémunération des conseillers :
Salaire régulier :	7 454,64 \$	2 484,84 \$
All. non imposables :	2 484,84 \$	828,26 \$
Rémunération à la MRC		
Salaire régulier :	1762.96 \$	
All. Non imposable :	881.55 \$	

Orientations pour le budget 2014

Pour le prochain budget, le conseil municipal va étudier les diverses demandes et besoins des citoyens afin d'établir les principales priorités à court, moyen et long terme. Nous tenterons de respecter nos engagements, soit de ne pas augmenter la taxe foncière. Nous sommes conscients que nous sommes en période de transition et que tous les élus doivent prendre connaissance des nombreux dossiers. Une fois ce processus terminé, nous pourrions avoir une stratégie et une vision planifiées afin que Saint-Pacôme continue de se développer et d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens.

- 1° En administration, nous donnerons une information adéquate sur les coûts rattachés aux différents services. Favoriser le paiement des taxes dans les délais prévus, soit au bureau municipal, à la Caisse populaire, aux guichets automatiques ainsi que par internet.
- 2° En sécurité publique, nous allons actualiser notre plan de mesures d'urgence avec

des nouveaux intervenants. Nous continuons la mise en œuvre du plan de couverture du schéma de couverture de risque de la MRC de Kamouraska. Nous allons travailler avec la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest à la mise en œuvre de ce schéma pour nous assurer d'une protection adéquate de tous les citoyens sur notre territoire.

- 3° Conformément à l'article 955 du code municipal, voici la liste annuelle des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Transport Pierre Dionne	Déneigement	106 155,50 \$
Transport Pierre Dionne	Travaux routiers	57 467,97 \$
Groupe Ultima Assurances	Assurances	31 837,00 \$
BPR Groupe Conseil	Honoraires	47 132,32 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Site d'enfouissement	41 786,21 \$
Construction Jean-Paul Landry inc.	Pavage	89 169,98 \$
Transport en vrac St-Denis inc.	Travaux routiers	36 005,12 \$
Garage N. Thiboutot	Achat Tracteur	27 938,93 \$
Régie intermuni. Incendie Kam. ouest	Quote-part	85 770,00 \$
MRC Kamouraska	Quote-part	136 140,00 \$
Régie intermuni. Matières résiduelles	Quote-part	85 610,00 \$
Station Plein Air	Quote-part	40 000,00 \$
Ministère de la Sécurité publique	Sûreté du Québec	86 433,00 \$

- 4° En conclusion, nous allons continuer de gérer de façon consciencieuse et de façon très serrée dans le cadre d'un développement durable pour nous assurer de la qualité des services offerts à la population.

La mairesse de la Municipalité de Saint-Pacôme
Nathalie Lévesque

315.12.13

PROPOSITION D'ENTENTE POUR LES HONORAIRES DUS À ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL, DANS LE DOSSIER DE LA RUE DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a lancé un appel d'offres sur invitation le 28 juillet 2011, pour des services professionnels de génie-conseil pour la préparation de plans, devis et de surveillance de chantier pour le projet de réfection d'une partie de la rue de la Pruchière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a octroyé le mandat à Roche le 24 août 2011;

ATTENDU QUE les parties connaissent actuellement un différend quant au paiement des factures suivantes :

- a) Facture no 0183429 du 11 octobre 2013 (8 048,25\$)
- b) Facture no 0183414 du 11 octobre 2013 (3 449,25 \$)
- c) Facture no 0183428 du 11 octobre 2013 (19 545,75 \$)

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des Parties de régler leur différend;

ATTENDU QUE les Parties ont la capacité d'exercer tous les droits requis pour la parfaite exécution des présentes et que la Municipalité a transmis à Roche une copie de la résolution du conseil municipal autorisant son Directeur général à signer la présente Transaction et quittance;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte de verser à Roche les sommes précisées ci-après, en capital, intérêts et frais;

- a) Facture no 0183529 8 048,25 \$
- b) Facture no 0183414 1 724,63 \$
- c) Facture no 0183428 9 772,88 \$

QUE les Parties consentent à ce que Roche encaisse et impute aux montants dus le chèque déjà émis et transmis par la Municipalité de Saint-Pacôme au montant de quatre mille vingt-quatre dollars et treize cents (4 024,13 \$);

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme s'engage à émettre et transmettre un second chèque à Roche d'un montant de quinze mille cinq cent vingt et un dollars et soixante-trois cents (15 521,63 \$) dans le délai de dix (10) jours;

QUE sur réception et/ou encaissement de ces sommes, en considération de ce qui précède, les Parties se donnent quittance générale, définitive, finale et complète de toute réclamation ou recours, de quelque nature que ce soit, en capital, intérêts et frais en relation directe ou indirecte avec le Projet;

QUE les Parties déclarent que la présente constitue une transaction aux termes des articles 2631 et suivants du *Code civil du Québec*.

316.12.13

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2014

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE la présente résolution n'entre pas à l'encontre du règlement numéro 114 de la Municipalité de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront les mardis et débiteront à 20 heures :

Le mardi 7 janvier	Le mardi 8 juillet
Le mardi 4 février	Le mardi 5 août
Le mardi 4 mars	Le mardi 2 septembre
Le mardi 1 ^{er} avril	Le mardi 7 octobre
Le mardi 6 mai	Le mardi 4 novembre
Le mardi 3 juin	Le mardi 2 décembre

ENTENTE DE SERVICES – SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT EN COMPTABILITÉ MUNICIPALE

ATTENDU QUE les employés administratifs de la Municipalité de Saint-Pacôme ont vu au cours des dernières années leurs charges de travail augmentées considérablement en raison des transferts de responsabilités vers les municipalités et l'augmentation des mesures de contrôle et de transparence;

ATTENDU QUE les nouvelles normes comptables en vigueur pour les municipalités complexifient la partie comptabilité des employés administratifs de la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE Mme Marie-Eve Lavoie, CPA, CA, résidente de Saint-Pacôme, a déposé une offre de soutien et d'accompagnement en comptabilité municipale à la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE différentes municipalités du Kamouraska bénéficient déjà de l'expertise au niveau comptable de Mme Marie-Eve Lavoie, CPA, CA;

ATTENDU QUE la mission aura pour objectif d'améliorer les procédures comptables et d'établir un diagnostic organisationnel et de contrôle interne afin que la vérification comptable annuelle soit simplifiée et ainsi en diminuer les honoraires;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte la proposition d'honoraires professionnels de Mme Marie-Eve Lavoie, CPA, CA au montant de 40 \$/heure;

QUE Mme Marie-Eve Lavoie, CPA, CA effectue 2 jours par semaine jusqu'à la fin de 2013 et que le besoin en temps soit réévalué au début 2014. La tarification proposée s'applique aux années 2013 et 2014

STUDIO SIGMA – SOUMISSION POUR LE JOURNAL LE PACÔMIEN

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme dépose une déclaration mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la MRC de Kamouraska et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

Le directeur général confirme que toutes les déclarations sont conformes.

SALAIRES 2014 ET CONDITIONS – EMPLOYÉS MUNICIPAUX

ATTENDU QU'il a été convenu lors de l'adoption de la résolution numéro 051.03.11 le 1^{er} mars 2011, que le rattrapage salarial par rapport à la moyenne provinciale s'effectue sur une période de 5 ans pour les employés municipaux;

ATTENDU QUE l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2013 est de 1,1%;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les augmentations salariales pour les employés de la Municipalité de Saint-Pacôme au 1^{er} janvier 2014 soient les suivantes :

	Rattrapage salarial	Augmentation annuelle	Total
Directeur général	3,010 %	1,1 %	4,110 %
Adjointe administrative	3,014 %	1,1 %	4,114 %
Journaliers saisonniers	4,300 %	1,1 %	5,400 %
Journalier opérateur #1	2,972 %	1,1 %	4,072 %
Journalier opérateur #2	3,870 %	1,1 %	4,970 %
Opérateur aqueduc/égout	1,000 %	1,1 %	2,100 %
Agente de développement	0,000 %	1,1 %	1,100 %
Employés temps partiel	0,000 %	1,1 %	1,100 %

319.12.13

RÉMUNÉRATIONS 2014 DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2013 est de 1,1%;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'augmentation de la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Pacôme soit de 1,1% pour l'année 2014.

320.12.13

NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR SIÉGER AU COMITÉ M.A.D.A. ET RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Christian Dionne soit désigné pour représenter le conseil municipal au Comité M.A.D.A. et qu'il soit responsable des questions familiales.

321.12.13

NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR SIÉGER AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Robert Bérubé soit le deuxième représentant désigné par le conseil municipal pour siéger au Comité de développement.

322.12.13

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME JENNIFER DUBÉ ET M. FRANÇOIS PELLETIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Jennifer Dubé et M. François Pelletier ont emménagé dans leur résidence sise au 10 rue Meunier;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Jennifer Dubé et M. François Pelletier au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 10 rue Meunier.

CORRESPONDANCE

323.12.13

VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP – TARIFS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR 2014

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 64.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q.c. Q-2), Ville de Rivière-du-Loup nous transmet son avis public modifiant les tarifs du Lieu d'enfouissement technique de la Ville pour l'année 2014;

Il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme accepte les tarifs suivants :

DESCRIPTION	TARIFS 2014	
	Pour déchets solides provenant d'une municipalité ayant droit d'accès au site (art.6, règlement 1307)	Pour déchets solides provenant d'une municipalité n'ayant pas le droit d'accès au site (art.6, règlement 1307)
Matières résiduelles	63,00\$/tonne métrique	110,25\$/tonne métrique
Sols contaminés autorisés	63,00\$/tonne métrique	110,25\$/tonne métrique
Rejets du centre de tri et de l'écocentre de la rue Delage à Rivière-du-Loup	35,00\$/tonne métrique	
Remorque domestique de 0 à 3 mètres cubes (m ³)	Gratuit	60,00\$/remorque
Animaux d'élevage morts dont l'enfouissement est autorisé par le MDDEP	*ovin, caprin, gallinacé 10,00\$/bête *Autres espèces 63,00\$/tonne métrique	35,00\$/bête *Autres espèces 63,00\$/tonne métrique

324.12.13

CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club Optimiste de Saint-Pacôme tient du 25 janvier au 2 février 2014 la vingt-huitième (28^e) édition du Carnaval des Neiges;

ATTENDU QUE cette activité de financement est destinée à aider les jeunes de notre communauté par différents programmes;

ATTENDU QUE le Club Optimiste sollicite notre appui à cet événement en tant que

donateur;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le Club Optimiste de Saint-Pacôme dans la vingt-huitième (28^e) édition du Carnaval des Neiges ainsi que pour les autres activités de 2014 pour un montant de cinq cents dollars (500,00 \$).

325.12.13

PROJET IMPACT – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE les policiers responsables du Projet Impact 2014, sollicite notre appui financier pour la réalisation l'édition 2014 qui se tiendra le 29 avril prochain au Centre Premier Tech de Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE ce projet se veut une activité de sensibilisation s'adressant aux élèves de 4^e et 5^e secondaire ainsi qu'aux élèves du Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE ce projet nécessite l'implication de nombreux partenaires du milieu de la santé, des services policiers, ambulanciers et incendies, du milieu scolaire ainsi que plusieurs entreprises privées;

ATTENDU QUE l'événement se traduit par un important scénario mettant en scène un grave accident de la route, une intervention simulée en salle d'urgence ainsi que différents autres ateliers qui seront présentés aux élèves afin de les conscientiser aux risques inhérents à la consommation d'alcool et de drogues conjugués à la conduite automobile;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de participer au Projet Impact 2014 par un don de cent dollars (100,00 \$) afin que l'objectif de protection et de conscientisation des jeunes conducteurs qui nous entourent soit atteint.

326.12.13

BIBLIOTHÈQUE MATHILDE-MASSÉ – CONTRIBUTION ANNUELLE

ATTENDU QUE la bibliothèque Mathilde-Massé est un atout majeur dans la qualité de vie des résidents de Saint-Pacôme;;

ATTENDU QUE la bibliothèque a constamment besoin de renouveler son inventaire de livres;

ATTENDU QUE pour l'année 2014, un montant de mille cinq cents dollars (1 500,00 \$) a été prévu au budget de la Municipalité de Saint-Pacôme afin que la bibliothèque municipale puisse acquérir des livres et pour aider à son fonctionnement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un montant de mille cinq cents dollars (1 500,00 \$) à la bibliothèque Mathilde-Massé pour son fonctionnement courant et l'achat de livres.

327.12.13

RURALYS – ADHÉSION POUR 2013-2014

ATTENDU QUE Ruralys, centre d'expertise et d'animation sur le patrimoine rural poursuit sa 11^e année d'activités;

ATTENDU QUE plus de dix années ont été consacrées à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine qui nous entoure;

ATTENDU QUE les dirigeants de Ruralys nous invitent à adhérer pour l'année 2013-2014;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer à Ruralys pour l'année 2013-2014 au coût de soixante-dix dollars (70,00 \$).

328.12.13

**CADETS DE L'AIR – CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION ANNUELLE
ESCADRON 761 RÉGION DU KAMOURASKA**

ATTENDU QU'il y a déjà 45 ans que l'escadron 761 des cadets de l'air accueille un groupe de jeunes de 12 à 18 ans;

ATTENDU QUE ces jeunes cadets et cadettes pratiquent les activités suivantes : musique, sports d'équipe, tir à la carabine à air comprimé, survie pour équipage de vol, orientation en forêt, exercice militaire, vol à voile, vol motorisé, vol en hélicoptère, art oratoire, camps d'été et emplois d'été, sorties éducatives et sorties sportives;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de trente-cinq dollars (35,00 \$) à l'Escadron 761 des cadets de l'air de la région du Kamouraska.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

329.12.13

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h58.

Nathalie Lévesque
Mairesse

Frédéric Lee
Directeur général